

Le formulaire

Rappel : le médiateur ne peut être saisi de litiges entre professionnels

Question 1 :

Votre litige concerne un :

- Eleveur canin
- Eleveur félin
- Toiletteur
- Educateur
- Educateur comportementaliste
- Dresseur
- Pensionneur
- Handler
- Gestionnaire de refuge
- Gestionnaire de fourrières
- Petsitter
- Autres :

Question 2 :

Avez-vous tenté de résoudre votre litige par écrit directement auprès du professionnel

- Oui.
- Non. Un dossier médiateur ne peut être pris en charge sur si vous avez préalablement formulé une réclamation par écrit directement auprès du professionnel. Si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter le SNPCC à l'adresse suivante : snpcc@contact-snpcc.com

Question 3 :

Date du premier courrier envoyé au professionnel :

Question 4 :

Avez-vous reçu une réponse du professionnel ?

- Oui, A quelle date
- Non

Question 5 :

Intervenez-vous pour vous-même ou pour le compte de quelqu'un d'autre ?

- Vous-même
- Quelqu'un d'autre

Question 6 :

Identité et coordonnées du demandeur (nom du client) : veuillez remplir tous les champs

1/ Civilité

- Monsieur
- Madame

- 2/ Nom * :
- 3/ Prénom *:
- 4/ Adresse postale * :
- 5/ Code postal *:
- 6/ Ville * :
- 7/Téléphone * :
- 8/ Adresse courriel *

Question 7 :

Identité et coordonnées du déclarant :

- Parent
- Représentant légal
- Avocat
- Autre (à préciser) :

Veuillez remplir tous les champs

1/ Civilité

Monsieur

Madame

2/ Nom * :

3/ Prénom *:

4/ Adresse postale* :

5/ Code postal * :

6/ Ville * :

7/Téléphone * :

8/ Adresse courriel * :

Question 8 :

Identité du professionnel avec lequel le demandeur est en litige :

Remplissez ci-dessous les informations relatives au professionnel :

1/ Civilité

Monsieur

Madame

2/ Nom * :

3/ Prénom *:

4/ Numéro de SIRET :

5/ Adresse postale * :

6/ Code postal * :

7/ Ville * :

8/Téléphone :

9/ Adresse courriel :

Question 9 :

Quels sont les motifs de la saisine?

Eleveur canin:

- Problème de santé, précisez :
 - Dans la première semaine de l'achat du chiot
 - Dans le premier mois de l'achat du chiot
 - Entre six mois et un an de l'achat du chiot
 - Entre un an et deux ans de l'achat du chiot
 - Au-delà de deux ans de l'achat du chiot
- Non remise de documents
- Attestation de vente
- Certificat vétérinaire ou avenant incluant les mentions obligatoires du certificat vétérinaire
- Facture
- Document lié à l'information sur les besoins de l'animal
- Carte d'identification
- Certificat de naissance
- Pedigree (Chien adulte ayant été confirmé)
 - Facturation
 - Manque d'attention vis-à-vis du client
 - Vente aliments pour animaux
 - Vente accessoires pour animaux
 - Autre

Eleveur félin:

- Problème de santé, précisez:
 - Dans la première semaine de l'achat du chaton
 - Dans le premier mois de l'achat du chaton
 - Entre six mois et un an de l'achat du chaton
 - Entre un an et deux ans de l'achat du chaton
 - Au-delà de deux ans de l'achat du chaton
- Non remise de documents
- Attestation de vente
- Certificat vétérinaire ou avenant incluant les mentions obligatoires du certificat vétérinaire
- Facture
- Document lié à l'information sur les besoins de l'animal
- Carte d'identification
- Pedigree (Chaton, chat adulte)
 - Facturation
 - Manque d'attention vis-à-vis du client
 - Vente aliments pour animaux
 - Vente accessoires pour animaux
 - Autre

Toiletteur :

- Le résultat ne convient pas
- Facturation
- Manque d'attention vis-à-vis du client
- Vente aliments pour animaux

- Vente accessoires pour animaux
- Autre

Educateur / Educateur comportementaliste / Dresseur

- Non satisfaction du résultat
- Animal échappé
- Facturation
- Manque d'attention vis-à-vis du client
- Vente aliments pour animaux
- Vente accessoires pour animaux
- Autre

Pensionneurs / Petsitters

- Animal blessé pendant le séjour en pension / la garde
- Animal décédé pendant le séjour en pension / la garde
- Animal échappé pendant le séjour en pension / la garde
- Non signature d'un contrat à l'arrivée de l'animal pour son séjour
- Facturation
- Manque d'attention vis-à-vis du client
- Vente aliments pour animaux
- Vente accessoires pour animaux
- Autre

Handlers

- Non satisfaction du résultat
- Animal échappé
- Animal décédé
- Facturation
- Manque d'attention vis-à-vis du client
- Vente aliments pour animaux
- Vente accessoires pour animaux
- Autre

Gestionnaires de refuge(s) / fourrière(s)

- Problème de santé, précisez:
 - Dans la première semaine de l'adoption de l'animal
 - Dans le premier mois de l'adoption de l'animal
 - Entre six mois et un an de l'adoption de l'animal
 - Entre un an et deux ans de l'adoption de l'animal
 - Au-delà de deux ans de l'adoption de l'animal
- Non remise de documents
 - Contrat d'adoption
 - Certificat vétérinaire ou avenant incluant les mentions obligatoires du certificat vétérinaire
 - Facture
 - Document lié à l'information sur les besoins de l'animal
 - Carte d'identification
- Facturation
- Manque d'attention vis-à-vis du client
- Vente aliments pour animaux

- Vente accessoires pour animaux
- Autre

Question 10 :

Date du litige :

Résumé du litige :

Question 11 :

Attentes du demandeur :

Question 12 :

Pièces jointes à envoyer avec le formulaire

- Courrier au professionnel
- Réponse du professionnel
- Autres pièces :

Document délivrés lors de la vente:

- Attestation de vente
- Certificat vétérinaire ou avenant incluant les mentions obligatoires du certificat vétérinaire
- Facture
- Document lié à l'information sur les besoins de l'animal
- Carte d'identification
- Certificat de naissance (chiot)
- Pedigree (Chaton, chat adulte)

- Pedigree du père
- Pedigree de la mère
- Ordonnance
- Attestation vétérinaire du problème de santé
- Carnet de vaccination ou passeport
- Copie des scanners
- Radios numériques
- Autopsie
- Certificat d'incinération
- Contrat de pension
- Contrat d'éducation

- Contrat de dressage
- Contrat adoption
- Facture
- Tickets de caisse

Je certifie que toutes les informations renseignées dans ce formulaire et les documents joints sont conformes à la réalité

Date et signature

